



Case postale 375
3000 Berne 7
www.helvetia-latina.ch

**Procès-verbal de l'AG d'HL
5 juin 2012, dès 18 h 30
Musée Alpin, Helvetiaplatz 4, Berne**

Présent-e-s :

Dominique de Buman, président
Ignazio Cassis, vice-président
Jacques-André Maire, vice-président
Rolet Loretan, secrétaire général
Pierre Clavel
Maryka Laâmir
Olivier Salamin
Mireille Thévenaz

Excusé-e-s : Jon Fanzun
Romana Cilloni

Procès-verbal : Olivier Salamin

1. Salutations et communications

Dominique de Buman communique les noms de quelques unes des personnes excusées :

Christa Markwalder
Isabelle Moret
Claude Ruey
Jean Claude Schwab
Blaise Vuille

A noter la présence de la Télévision Suisse Italienne.

2. P-V de l'AG 2011

Le P-V est approuvé.

3. Rapport du président

Depuis l'assemblée générale du 21 juin 2011 qui s'est tenue dans les locaux de la Régie fédérale des alcools, de nombreux changements de personnes sont intervenus au sein du comité. Suite aux élections fédérales d'octobre dernier, Martine Brunschwig Graf et Fabio Pedrina, les deux vice-présidents, ont démissionné.

L'assemblée-générale extraordinaire, en décembre 2011, a désigné leurs successeurs, Ignazio Cassis et Jacques-André Maire. Le président leur réitère ses vœux de bienvenue. La nouvelle équipe s'est attelée à la tâche avec enthousiasme.

Au mois de janvier 2012, Patrizia Friedrich, responsable de l'Observatoire des Langues, et Valérie Rey, secrétaire et archiviste, annoncèrent leur démission du comité. Patrizia Friedrich estime que sa mission au sein de l'Observatoire des Langues est désormais du ressort de la Confédération. Quant à Valérie Rey, elle est appelée à devenir assistante personnelle du CF Alain Berset.

Au nom des membres du comité et à titre personnel, Dominique De Buman remercie chaleureusement ces personnes pour leur engagement indéfectible et la qualité de leur collaboration.

Ces nombreuses mutations ont eu pour conséquence une redistribution des cartes à l'intérieur du comité et une redéfinition des tâches à accomplir.

Suite à l'entrée en vigueur de la loi sur les langues (LLC) en 2010, c'est la mise en œuvre de celle-ci qui occupe et préoccupe HL.

Le 3 avril 2012, une délégation d'HL a rencontré Barbara Scherrer, directrice de l'OFPER et Vasco Dumartheray, délégué du CF au plurilinguisme. Les deux thèmes principaux abordés ont été :

D'une part, la question de la fréquentation des cours de langue et leur encouragement en raison notamment de la connaissance souvent insuffisante des langues nationales de la part des cadres des différents offices.

D'autre part, le test de langues introduit à partir du 01.02.2012 qui ne concerne que la phase de recrutement. Il conviendrait d'élargir son utilisation.

Cette rencontre a laissé une impression mitigée. Barbara Scherrer donne plutôt l'impression qu'elle estime que tout va bien et qu'il ne faut surtout rien changer. Vasco Dumartheray a l'air de ne pas avoir les coudées franches. Il serait en effet souhaitable qu'il soit rattaché à la Chancellerie fédérale.

Préalablement, HL a reçu le rapport de madame la CF Eveline Widmer-Schlumpf concernant la promotion du multilinguisme, daté du 06.02.2012. Ce message est rempli de bonnes intentions sans vraiment donner la preuve d'une concrétisation effective.

De petits pas sont franchis : une motion de la Commission des Institutions Politiques du Conseil des Etats a été acceptée en bloc et contre l'avis du Conseil fédéral sur les points essentiels. Elle doit encore avoir l'aval du Conseil national pour être mise en œuvre.

En ce qui concerne le recrutement de nouveaux membres, le concept a été actualisé et renforcé. Une lettre va être prochainement envoyée aux directeurs des offices fédéraux puis aux collaborateurs.

En date du 8 juin 2012, le comité de la CGSO devra examiner à nouveau la proposition d'HL en vue d'une coopération renforcée entre ces deux organisations. Cette proposition de HL avait été refusée en 2009 semble-t-il pour des raisons d'ordre politique à savoir que la CGSO n'avait pas apprécié que HL s'exprime aussi clairement au sujet de l'élection éventuelle d'Urs Schwaller au Conseil fédéral.

Les contacts de HL avec la délégation tessinoise s'intensifient y compris avec le Gouvernement tessinois. Les Tessinois renforcent en permanence leur présence dans la Berne fédérale.

HL a constaté dans le cadre d'une consultation technique OFC qu'elle ne faisait même pas partie de la liste des organisations consultées. HL ne peut que déplorer cet incident malheureusement significatif.

Dans un avenir proche, HL désire avoir un entretien avec le CF Alain Berset. HL désirerait également avoir une personne qui pourrait s'engager à 100 % en ce qui concerne l'application de la LLC.

4. Comptes 2011 (Remis sur place)

Le trésorier présente brièvement les comptes. Ceux-ci sont équilibrés. La parole n'est pas demandée.

5. Rapport de la vérification des comptes, décharge

Les comptes sont approuvés. Le rapport de vérification, qui constate que les comptes sont tenus avec exactitude, l'est également. Décharge est donnée au trésorier Pierre Clavel par l'assemblée.

6. Budget 2012 et cotisations

Le budget est présenté par le trésorier. Il est quasiment inchangé par rapport au dernier exercice. Il est approuvé à l'unanimité. En outre, décision est prise de maintenir le montant des cotisations à leur niveau actuel.

7. Elections

La proposition d'élire David Stulz comme nouveau membre du comité est acceptée.

Un nouveau vérificateur aux comptes s'annonce spontanément, il s'agit de Michel Giriens. Il remplacera Blaise Vuille démissionnaire.

Les deux élections sont validées par l'assemblée.

7. Observatoire des langues : Quid ?

Jusqu'à la fin 2011, l'Observatoire des langues était dirigé par Patrizia Friedrich, qui a fait un travail monumental.

Au début de l'année 2012, HL était partie de l'idée que l'Observatoire des langues était devenu superflu car il appartient désormais à l'administration fédérale et à l'exécutif fédéral de contrôler l'application de la LLC. Toutefois le comité d'HL est revenu sur cette idée et estime qu'HL doit jouer un rôle d'aiguillon en vue de l'application de la LLC.

Dominique De Buman trouve inacceptable que HL ne puisse pas connaître la représentation des latins dans l'Administration par les fonctions principales (et non pas dans le détail de chaque classe de salaire). Ainsi il n'est pas possible de savoir le degré de représentation des latins à haut niveau dans l'administration. A moyen terme, HL devra trouver quelqu'un pour assumer cette tâche. Cette question devra être abordée dans les entretiens avec les CF Alain Berset et Eveline Widmer-Schlumpf. Il faudra insister afin d'obtenir de meilleurs instruments.

De manière générale, il sied de relever qu'HL n'est ni un office des nominations ni un bureau des réclamations. HL a pour tâche de contrôler que l'administration fédérale respecte le multiculturalisme et applique une politique de recrutement qui respecte les principes fixés.

Pour qu'HL puisse devenir une sorte d'ombudsman, il lui faudrait du personnel à plein temps.

A titre d'exemple, Dominique de Buman trouve anormal que le rapport de l'EPFL soit uniquement publié en français et en anglais et que celui de l'EPFZ le soit uniquement en allemand et en anglais. Dominique de Buman trouve également anormal que la majorité du Conseil fédéral ne soit pas capable de parler convenablement le français.

8. Divers

En ce qui concerne la soirée annuelle d'HL du 4 décembre 2012, il est prévu d'aller voir la Poste.

Contact a été pris avec les CFF en vue d'une visite lors de la soirée annuelle 2013.

La parole est donnée à l'assemblée. M. Favre (Défense du français) souhaiterait que la fonction de M. Vasco Dumartheray ne soit plus celle de Délégué au plurilinguisme mais celle de Délégué du Conseil fédéral au plurilinguisme. Il ajoute qu'il y a aussi lieu de lutter contre la montée de l'anglais dans les universités suisses.

La séance est levée peu après 19h30. Elle est suivie d'un apéritif dînatoire.

SAO / 08.06.2012